

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01134

Numéro SIREN : 534 732 433

Nom ou dénomination : IB DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001956

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE PERPIGNAN**

Date : 07/05/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001956**
n° de gestion : **2011B01134**
n° SIREN : **534 732 433 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 07/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

IB DEVELOPPEMENT
Avenue des Corbières Zone Artisanale 66300 THUIR

date de clôture : 31/10/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



SAS IB DEVELOPPEMENT
AVENUE DES CORBIERES - ZA
66300 THUIR

COMPTES ANNUELS

« Certifié Exact »

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line followed by a series of horizontal and wavy lines, positioned below the text '« Certifié Exact »'.

S.G.A EXPERTS CONSEILS
16 RUE JOSEP PLA

66100 PERPIGNAN
04 68 50 26 04

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2019 12			Exercice N-1 31/10/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement	2 376	2 376					
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	10 310	10 310					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	122 767	97 390	25 377		25 377		
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	1 942 604		1 942 604	1 602 333	340 270	21.24		
Créances rattachées à des participations	595 166		595 166	488 532	106 634	21.83		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières				10 000	10 000	100.00		
Total II	2 673 222	110 075	2 563 147	2 100 866	462 282	22.00		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	255 640		255 640		255 640		
	Autres créances	609 498		609 498	370 785	238 713	64.38	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000	200 000				
Disponibilités	304 995		304 995	9 761	295 233	NS		
Charges constatées d'avance (3)	4 065		4 065		4 065			
Total III	1 374 198		1 374 198	580 546	793 651	136.71		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 047 420	110 075	3 937 345	2 681 412	1 255 933	46.84		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

595 166

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/10/2019	12	31/10/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 350 000)	350 000		350 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	742 824				742 824	
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	35 000		35 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 162 494		1 049 501		112 993	10.77
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	494 344		212 993		281 351	132.09	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	40 985		25 702		15 283	59.46	
Total I	2 825 647		1 673 196		1 152 451	68.88	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			108 117		108 117	100.00
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	670 761		875 725		204 964	23.41
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 789		4 150		34 639	834.67	
Dettes fiscales et sociales	282 399		224		282 175	NS	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	119 749		20 000		99 749	498.75	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 111 698		1 008 216		103 482	10.26
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 937 345		2 681 412		1 255 933	46.84	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

945 018

802 677

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2019 12			Exercice N-1 31/10/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 436 817		1 436 817			1 436 817	
Chiffre d'affaires NET	1 436 817		1 436 817			1 436 817	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 727			5 727	
Autres produits			8			8	
Total des Produits d'exploitation (I)			1 442 552			1 442 552	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			178 605	7 659		170 945	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			30 053	224		29 829	NS
Salaires et traitements			560 415			560 415	
Charges sociales			258 521			258 521	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 122			15 122	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			5	0		5	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 042 721	7 884		1 034 837	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			399 831	7 884		407 715	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/10/2019	12	31/10/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	152 651		205 587		52 936	25.75
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	74 866		25 269		49 597	196.28
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	18 000				18 000	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	245 517		230 856		14 662	6.35
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	940		11 278		10 338	91.66
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	940		11 278		10 338	91.66
2. Résultat financier (V-VI)	244 577		219 577		24 999	11.39
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	644 408		211 694		432 714	204.41
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	314				314	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	314				314	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	153				153	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	141				141	
Total VIII	294				294	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	21				21	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	150 085		1 299		151 384	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	1 688 384		230 856		1 457 528	631.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 194 040		17 863		1 176 177	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	494 344		212 993		281 351	132.09

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

6 109

150 332 205 586
553 6 654
S.G.A EXPERTS CONSEILS

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
Informations complémentaires (CICE)	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Titres immobilisés	11
Créances immobilisées	11
Evaluation des valeurs mobilières de placement	11
Disponibilités en Euros	11
Charges à payer	12
Variation des capitaux propres	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	13
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 937 344.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 436 817.14 Euros et dégageant un bénéfice de 494 343.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1-Le périmètre d'intégration fiscale comprend sur l'exercice les sociétés IB Developpement (Société Mère), et Ille Roussillon.

2 - Au cours de l'exercice 2019, La SAS IB Developpement a absorbé par voie TUP la SAS Ille Gestion, avec effect rétroactif sur le plan fiscal au 1er novembre 2018. Le résultat Ille Gestion a été intégré comptablement dans les comptes de charges et produits de la SAS IB Developpement et taxé dans les livres d'IB Developpement.

En application des textes en vigueur, le boni de confusion de 742 824.25 €uros a été comptabilisé en capitaux propres.

Les immobilisations, amortissements et provisions de la SAS Ille Gestion ont été reprises comptablement en vertu des textes en vigueur.

3 - Les prestations commerciales et administratives assurées pour la SAS Ille Roussillon ont été poursuivies sur l'exercice.

La prestation management a été poussuivie sur cet exercice et comptabilisée pour un montant de 55 640 €uros.

4 - La convention de metteur en marché avec l'OP Sud Délices s'est poursuivie sur l'exercice.

5 - La convention de trésorerie conclue avec les sociétés du groupe s'est poursuivie sur l'exercice.

Les avances consenties aux sociétés du groupe ont fait l'objet de rémunération conformément à la convention de trésorerie en place.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Le CICE comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 2079 €uros.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges sociales (compte 649 000). Au bilan, il a été imputé pour 12 624 €uros sur le solde d'impôts société à payer et ce "produit" correspond au crédit d'impôt qui va être imputé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société IS Groupe.

IL traduit de droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au renforcement du fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	2 376		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			10 310
Matériel de transport				68 227
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				54 540
	TOTAL			122 767
Autres participations		2 090 866		2 047 633
Prêts, autres immobilisations financières		10 000		
	TOTAL	2 100 866		2 047 633
	TOTAL GENERAL	2 103 241		2 180 710

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			2 376	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			10 310	
Matériel de transport				68 227	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				54 540	
	TOTAL			122 767	
Autres participations			1 600 729	2 537 770	
Prêts, autres immobilisations financières			10 000		
	TOTAL		1 610 729	2 537 770	
	TOTAL GENERAL		1 610 729	2 673 222	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	2 376			2 376
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		10 310		10 310
Matériel de transport			46 876		46 876
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			50 513		50 513
	TOTAL		97 390		97 390
	TOTAL GENERAL	2 376	107 699		110 075

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	10 310			
Matériel de transport		46 876			
Matériel de bureau informatique mobilier		50 513			
	TOTAL	97 390			
	TOTAL GENERAL	107 699			

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	25 702	15 283			40 985
TOTAL	25 702	15 283			40 985

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		18 000	18 000		
TOTAL		18 000	18 000		
TOTAL GENERAL	25 702	33 283	18 000		40 985
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		141	18 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	595 166	595 166	
Autres créances clients	255 640	255 640	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 892	5 892	
Groupe et associés	598 567	598 567	
Débiteurs divers	5 040	5 040	
Charges constatées d'avance	4 065	4 065	
TOTAL	1 464 369	1 464 369	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	205 548	38 868	33 336	133 344
Fournisseurs et comptes rattachés	38 789	38 789		
Personnel et comptes rattachés	50 439	50 439		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 875	91 875		
Impôts sur les bénéfices	20 424	20 424		
Taxe sur la valeur ajoutée	86 900	86 900		
Autres impôts taxes et assimilés	32 762	32 762		
Groupe et associés	465 213	465 213		
Autres dettes	119 749	119 749		
TOTAL	1 111 698	945 018	33 336	133 344
Emprunts remboursés en cours d'exercice	348 704			

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	350 000			350 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	553
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 734
Dettes fiscales et sociales	102 013
Autres dettes	11 766
Total	143 066

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 460 204
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	212 993
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 673 197
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 673 197
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	742 824
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	15 282
Autres variations	100 000-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	2 331 303
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	658 106
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	658 106

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	553	223 253

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		121 678
Autres engagements donnés :		1 825 000
CAUTION PRET CA COMTESSE CONSTRUCT 1000 000€	1 000 000	
CAUTION PRET CA VERGERS PLANTATIONS 240 000€	240 000	
CAUTION LIGNE BAO CA VERGERS 250 000€	250 000	
CAUTION PRET COURTOIS VERGERS 335 000€	335 000	
Total (1)		1 946 678

Engagements reçus**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements retraites sont externalisés auprès de AXA pour 75 139€.
Sur l'exercice clos au 31 octobre 2019, aucun versement a été effectué.
Au 31 octobre 2019, le montant du passif social a été évalué à 121 678€

Le montant du passif externalisé s'élève à 75 139 Euros.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Convention collective : Bureaux d'études techniques
- Rotation personnelle : 1%
- Taux d'actualisation : 2.25%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux de charges sociales : 40 %

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ILLE ROUSSILLON	3 113 285	95.23	152 316
- SCI 2B	64 830	80.00	63 830
- SCI IB2018	21 104	80.00	20 104
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCEA COMTESSE	904 279	48	40 449
- SCEA VERGERS	576 673	48	47 834
- SCEA POMME POIRES	79 161	48	27 212
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 06/01/2020
LE PRESIDENT

**« IB DEVELOPPEMENT »
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
SIEGE SOCIAL : Zone Artisanale – Avenue des Corbières
66300 THUIR**

RCS PERPIGNAN 534 732 433

✂

**AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2019**

✂

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale, sur proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 494 344 Euros :

- en totalité à la réserve ordinaire qui se trouverait ainsi portée de 1 262 494 Euros à la somme de 1 756 838 Euros.

Puis de distribuer, sur cette même réserve,

- à titre de dividende aux associés, la somme de ... 150 000 €

De sorte que le dividende s'établit ainsi qu'il suit, pour chaque associé, après application en vertu du « prélèvement forfaitaire unique », d'une retenue globale de 30 %, se ventilant comme suit :

* 17,2 % de cotisations sociales (CSG : 9,9 % + CRDS : 0,5 % + prélèvement contribution additionnelle : 0,3 % + prélèvement social : 4,5 % + prélèvement de solidarité : 2 %),

* et 12,8 % forfaitaires d'impôt sur le revenu,

Soit au total : 45 000 €

L'assemblée générale, reconnaît qu'il lui a été rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices, savoir :

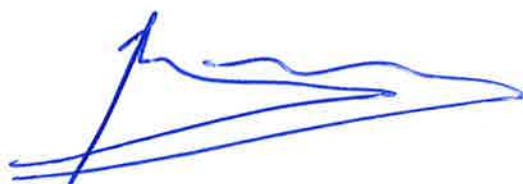
En 2019 : 100 00 €

En 2018 : 50 000 €

En 2017 : Néant

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2020.





KPMG Entreprises
Bureau de Perpignan
1098 avenue Eole
Tecnosud 2
CS 70014
66026 Perpignan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 68 66 43 70
Télécopie : +33 (0)4 68 66 43 79
Site internet : www.kpmg.fr

IB DEVELOPPEMENT SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2019
IB DEVELOPPEMENT SAS
Avenue des Corbières - Zone Artisanale
66300 Thuir
Ce rapport contient 18 pages
Référence : CG-202-322



KPMG Entreprises
Bureau de Perpignan
1098 avenue Eole
Tecnosud 2
CS 70014
66026 Perpignan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 68 66 43 70
Télécopie : +33 (0)4 68 66 43 79
Site internet : www.kpmg.fr

IB DEVELOPPEMENT SAS

Siège social : Avenue des Corbières - Zone Artisanale
66300 Thuir
Capital social : € 350.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2019

A la collectivité des associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IB DEVELOPPEMENT SAS relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valeur des titres de participation au 31 octobre 2019.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

[Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Perpignan, le 14 avril 2020

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Claire Grabielle
Manager